



Challenge Féminin 3WEST

Règlement 2019

Introduction

Le développement de la pratique du triathlon au féminin est une action prioritaire de la FFTRI, qui a initié une politique de structuration de cette pratique.

Dans le cadre du plan fédéral de féminisation, les ligues régionales ont mis en place le label « *triathlon féminin* » en 2014, devenu label « *triathlon Mixité* » en 2018.

Ce label a pour vocation d'attirer un public débutant / loisir, mais également de satisfaire les compétitrices.

Un **livret Mixité** a été conçu par la Fédération Française de Triathlon pour présenter le projet mixité fédéral et ses plans d'action.

1. Objectifs

Les objectifs de ce trophée sont les suivants :

- Favoriser l'entrée des femmes dans la pratique du triathlon en garantissant un accueil de qualité sur les manifestations (cf. Critères de labellisation).
- Promouvoir le triathlon et les disciplines enchaînées au travers de distances adaptées à tous types de pratiquantes (des débutantes aux confirmées) : XS, S, M et L.
- Soutenir les clubs accueillant les féminines.
- Promouvoir la pratique féminine en proposant une liste d'épreuves identifiées.
- Renforcer l'esprit club par un classement club.
- Fédérer les féminines du territoire au travers d'épreuves communes.
- Communiquer autour de la Commission Mixité de la Ligue et de ses actions.

2. Conditions d'adhésion au Challenge Féminin 3WEST

2.1. Généralités

- La commission Mixité de la Ligue Nouvelle Aquitaine se porte garante du Challenge Féminin 3WEST, en tant qu'instance organisatrice.
- Le Challenge concerne les féminines de Nouvelle-Aquitaine, licenciées FFTRI, à partir de la catégorie Juniore.
- Les étapes du Challenge devront être des épreuves labellisées « *triathlon Mixité* », en date du 31.12.2018.
- Ces épreuves devront accepter de fournir à la commission Mixité les résultats de leur manifestation sous le format requis et dans les délais impartis, sans quoi l'épreuve sera retirée du Challenge.
- La commission Mixité s'engage à faire paraître les résultats actualisés du Challenge, sur le site de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et sur la page facebook "Triathlon Mixité Nouvelle-Aquitaine".
- Les récompenses du Challenge 3WEST au classement scratch par catégorie et par club seront remises à l'occasion du Séminaire Mixité 2019 de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

2.2. Labellisation « Triathlon Mixité »

Les épreuves sont labellisées, dès lors que les organisateurs en font la demande, en s'engageant à répondre aux critères suivants :

- Présence de vestiaires dédiés aux femmes d'une part, aux hommes d'autre part (qu'ils soient en dur ou sous forme de tente), dans lesquels elles/ils pourront se changer en toute intimité.
- Départs natation différenciés Hommes/Femmes (« séparés » ou « décalés »)
- Lots équitables et d'égales valeurs entre Hommes et Femmes, ainsi que primes identiques pour le top 3 « Homme » et le top 3 « Femme ».
- En plus de ces 3 critères obligatoires, les organisateurs des épreuves Mixité peuvent également proposer un/des critères complémentaires définis par le label Mixité (cf. document joint).

Le respect des trois critères obligatoires sera évalué et validé in situ par un.e référent.e Mixité et/ou un.e Délégué.e de Ligue (cf. document "Grille d'évaluation Épreuve Label Régional "Triathlon Mixité").

2.3. Épreuves Labellisées du challenge

- Pour cette 2nde édition du Challenge Féminin 3WEST dans sa version Nouvelle-Aquitaine, les épreuves retenues seront le triathlon, le duathlon, l'aquathlon et le bike and run.
- Ne seront également retenues que les épreuves individuelles (à l'exception d'un bike and run), dans la mesure où les équipes des courses en contre la montre peuvent se composer de licenciés masculins, de non-licencié.e.s, de licenciées de clubs différents... rendant les modalités de calcul des points extrêmement compliquées.

3. Calendrier du Challenge Féminin 3WEST

Compte tenu de ces différents critères de sélection des épreuves labellisées, supports de la 2nde édition du Challenge Féminin 3WEST en Nouvelle-Aquitaine, le calendrier 2019 est le suivant :

★ 17.02 : Bike and Run de la Teste de Buch

- Bike and Run S ; Bike and Run XS ;

★ 10.03 : Duathlon de Périgueux (Sélectif Coupe de France et Sélectif D3)

- Duathlon S individuel ; Duathlon XS individuel ;

★ 17.03 : Duathlon du Carnaval

- Duathlon S individuel ;

★ 01.05 : Aquathlon de Bergerac

- Aquathlon XS individuel contre la montre ;

★ 10.06 : Triathlon du CA Béglais et de la ville de Bègles

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

★ 08.06 : Triathlon de La Rochelle

- Triathlon XS individuel ;

09.06 : Triathlon de La Rochelle (Sélectif D3 Triathlon)

- Triathlon S individuel ;

★ 15.06 : Triathlon de Baudreix et du Soulor Aubisque

- Triathlon M individuel ; Triathlon L individuel ;

16.06 : Triathlon de Baudreix et du Soulor Aubisque

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

★ **16.06 : Triathlon de Saintes**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ; Triathlon M individuel ;

★ **16.06 : Aquathlon de Seilhac (Sélectif France Jeunes Aquathlon)**

- Aquathlon XS individuel ; Aquathlon S individuel ;

★ **22.06 : Triathlon du Pays de Brive**

- Triathlon M individuel ;

23.06 : Triathlon du Pays de Brive

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

★ **23.06 : Triathlon de l'Agenais**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

★ **23.06 : Triathlon des Trois Fontaines**

- Triathlon S individuel ;

★ **29.06 : Halftriman des Monts de Guéret**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

30.06 : Halftriman des Monts de Guéret

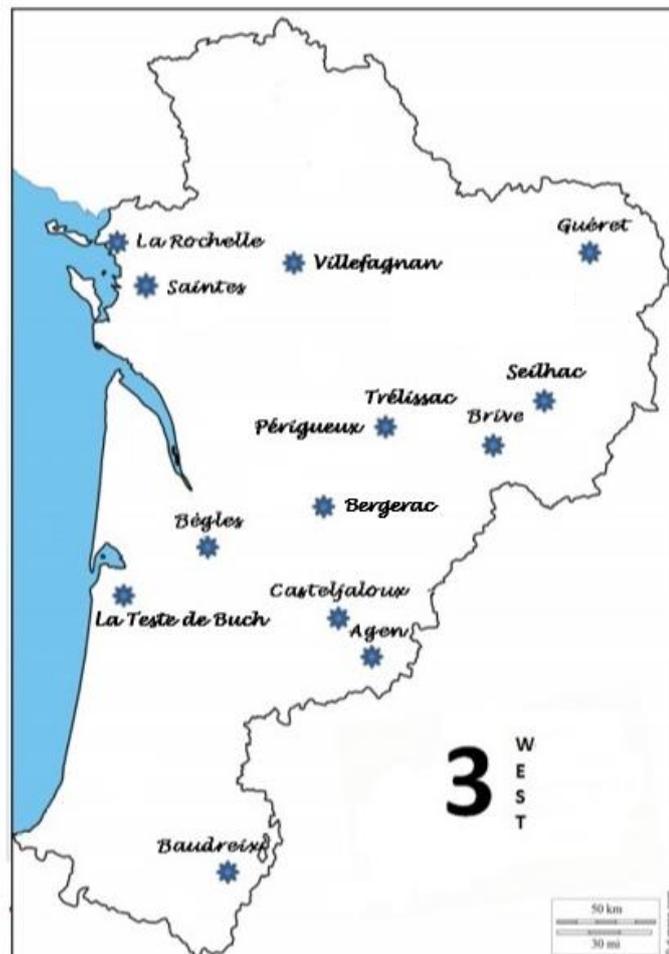
- Triathlon M individuel ; Triathlon L individuel ;

★ **01.09 : Triathlon de Trélissac**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ;

★ **29.09 : Triathlon des Cadets de Gascogne**

- Triathlon XS individuel ; Triathlon S individuel ; Triathlon M individuel ;



4. Modalités du classement du Challenge Féminin 3WEST

4.1. Classement par club

Les modalités d'attribution des points sont établies de manière à favoriser la participation du plus grand nombre de féminines d'un même club sur une manifestation.

- Chaque club marquera 1 point par participante et par course effectuée.
- Les concurrentes ne prenant pas le départ ne rapporteront pas de points, de même que les disqualifiées.
- En revanche, une participante contrainte à l'abandon pendant sa course marquera 1 point de participation pour son club.
- A la fin de la saison, chaque club aura totalisé un nombre de points reflétant le nombre de ses féminines ayant participé à l'ensemble des épreuves retenues. Il s'en suivra donc un classement des clubs les mieux représentés en féminines sur les courses du challenge proposées en Nouvelle-Aquitaine.

4.2. Classement individuel

Les modalités d'attribution des points sont établies de manière à favoriser non seulement la performance personnelle, mais également la participation au plus grand nombre d'épreuves labellisées (15 au total) sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Chaque participante se verra attribuer des points en fonction de son classement féminin par catégories (junior, sénior, vétérane) sur la course dans laquelle elle est engagée. Toutes les participantes licenciées FFTRI de Nouvelle-Aquitaine pourront donc être classées. Pour se faire, il suffit de participer à au moins une des épreuves du challenge. Toutefois, pour pouvoir prétendre aux récompenses, les participantes devront courir un minimum de 3 épreuves.

Attribution des points :

Pour chaque épreuve prise en compte dans le challenge, l'attribution des points se fera au regard du nombre d'athlètes classées de la ligue sans coefficient de majoration en fonction de la discipline.

Moins de 10 athlètes classées de la ligue :

L'attribution des points se fera selon le tableau ci-dessous :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	30	25	20	15	10	5	4	3	2	1

Plus de 10 athlètes classées de la ligue :

Afin de prendre en compte la densité de féminines au départ dans le calcul du classement, l'attribution des points tiendra compte du nombre de participantes classées par catégorie, de la façon suivante :

- la dernière arrivée d'une course marquera 1 point
- chaque participante précédente, jusqu'à la 6ème, se verra attribuer 1 point supplémentaire
- les 5 premières classées gagneront 5 points supplémentaires au lieu de 1

Ainsi, pour une course dont le nombre de féminines dans une catégorie donnée serait égal à 20, la dotation des points sera attribuée de la manière suivante :

Place	Points	Place	Points
1	40	11	10
2	35	12	9
3	30	13	8
4	25	14	7
5	20	15	6
6	15	16	5
7	14	17	4
8	13	18	3
9	12	19	2
10	11	20	1

Le classement individuel, dans chaque catégorie, sera établi en additionnant les points acquis lors des 5 meilleurs résultats de chaque participante.

Afin de motiver, promouvoir et récompenser les plus assidues, quel que soit le nombre de participantes aux différentes épreuves :

- Un bonus supplémentaire de 40 points sera attribué à celles qui auront participé à plus de 8 épreuves
- Un bonus supplémentaire de 30 points sera attribué à celles qui auront participé à 8 épreuves
- Un bonus supplémentaire de 20 points sera attribué à celles qui auront participé à 7 épreuves
- Un bonus supplémentaire de 10 points sera attribué à celles qui auront participé à 6 épreuves

A l'issue des 5 courses comptabilisées, s'il y a des ex-æquo, les concurrentes seront classées ensemble sur la marche supérieure du podium.

Une récompense sera attribuée à celle qui aura participé au plus grand nombre de courses du challenge mais ne sera pas montée sur le podium.

Le classement final (cinq 1ères de chaque catégorie d'âge) ne sera donc connu qu'après la dernière épreuve du calendrier 3WEST et fera l'objet d'une cérémonie de récompenses spécifique à l'occasion du Séminaire Mixité 2019 de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

5. Les récompenses du Challenge Régional Féminin 3WEST

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon offrira :

- des récompenses individuelles (5 premières triathlètes féminines par catégorie d'âge)
- des récompenses collectives pour les clubs
- une récompense pour la féminine ayant participé au plus grand nombre de courses du challenge (si elle n'apparaît pas déjà dans le classement des récompensées)

Le contenu des récompenses sera communiqué ultérieurement, après négociation avec les partenaires du Challenge.

Pour recevoir les récompenses, les triathlètes et clubs primés doivent assister à la remise des prix du Challenge.

VOS INTERLOCUTEURS

→ Pour toute information concernant le **Challenge Féminin 3WEST** :

◆ **Maud BOYER**

Présidente de la Commission Mixité Nouvelle-Aquitaine et responsable du Challenge Féminin 3WEST
E-mail : maudtri33@gmail.com - Tél : 06.73.50.99.86.

◆ **Hélène VOLLAND**

Chargée de Développement - Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine
E-mail : <mailto:communication@triathlonlna.fr> - Tél : 06.03.23.97.16.